

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Rivière-Beaudette  
tenue le 5 juin 2023, à 19 h00, à la salle du conseil,  
située au 663, chemin Frontière Rivière-Beaudette

|                 |                         |                     |
|-----------------|-------------------------|---------------------|
| Sont présents : | Patrick Bousez          | Maire               |
|                 | France Rivet            | Conseillère         |
|                 | Cédric Lecompte Laberge | Conseiller          |
|                 | Réjean Fournier         | Conseiller          |
|                 | Daniel Laflèche         | Conseiller          |
|                 | Ghyslain Maheu          | Conseiller          |
|                 | Natasha Pagé            | Directrice générale |
|                 | Nancy Carles            | Adjointe-trésorière |
| Est absente :   | Julie Cyr               | Conseillère         |

Les membres présents forment le quorum.

**2023-06-105 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19H00 par M. Patrick Bousez, Maire de la Municipalité de Rivière-Beaudette. M<sup>me</sup> Natasha Pagé fait fonction de secrétaire.

**2023-06-106 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur la proposition du conseiller M. Ghyslain Maheu appuyée par la conseillère M<sup>me</sup> France Rivet, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité des conseillers tel que présenté.

**2023-06-107 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 1<sup>er</sup> MAI 2023**

Sur la proposition du conseiller M. Réjean Fournier appuyée par le conseiller M. Cédric Lecompte Laberge, le procès-verbal du 1<sup>er</sup> mai 2023 est adopté à l'unanimité des conseillers.

**2022-06-108 - COMPTE À PAYER**

Sur la proposition de la conseillère M. Ghyslain Maheu, appuyée par le conseiller M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers,

D'accepter la liste des comptes faisant partie intégrante des minutes.

Je soussigné, Natasha Pagé directrice générale, certifie sous mon serment d'office d'avoir les fonds nécessaires pour payer les comptes.

|   |               |
|---|---------------|
| Comptes payés 1 <sup>er</sup> mai au 2 juin 2023: | \$ 593 977.94 |
| Salaires du 1 <sup>er</sup> mai au 2 juin 2023:   | \$ 50 521.84  |
| Prélèvements :                                    | \$ 18 153.71  |
| Chèques   | \$ 65 671.66  |
| TOTAL :   | \$ 728 325.15 |



Natasha Pagé  
Directrice générale

#### **2023-06-109 – DÉPÔT DES RAPPORTS DE RADAR DE VITESSE**

Suite à la consultation des rapports de vitesse, nous avons constaté qu'il y a des excès de vitesse sur le chemin Ste-Claire, donc nous avons demandé qu'une surveillance policière accrue soit faite dans ce secteur.

#### **2023-06-110 – ADOPTION DÉROGATION MINEURE 2023-D01 DE MONSIEUR PAGEAU (PORTE DE GARAGE DE 9 PIEDS)**

Sur la proposition du conseiller M. Cédric Lecompte Laberge et appuyée par la conseillère M<sup>me</sup> France Rivet, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de M. Pageau de permettre la hauteur de la porte de garage à 9 pieds.

#### **2023-06-111 – AVIS DE MOTION POUR LE DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2023-04 RMH 220 POUR LE COLPORTAGE**

Le conseiller M. Ghyslain Maheu donne avis de motion pour le projet de règlement 2023-04 RMH pour le colportage.

#### **2023-06-112 – PRÉSENTATION POUR LE DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2023-04 RMH 220 POUR LE COLPORTAGE**

Sur la proposition du conseiller M. Réjean Fournier appuyée par le conseiller M. Daniel Laflèche, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le projet de règlement 2023-04 RMH pour le colportage avec dispense de lecture.

#### **2023-06-113 – AVIS DE MOTION POUR LE DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2023-05 CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX**

Le conseiller M. Ghyslain Maheu donne avis de motion pour le dépôt du projet de règlement 2023-05 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux.

#### **2023-06-114 – PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2023-05 CONCERNANT LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX**

Sur la proposition du conseiller M. Réjean Fournier appuyée par le conseiller M. Daniel Laflèche, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le projet de règlement 2023-05 sur les ententes relatives à des travaux municipaux avec dispense de lecture.

#### **2023-06-115 – PRÉSENTATION DE LA DEMANDE DU PPCMOI DE M. JEAN-FRANÇOIS VERNIER**

Sur la proposition du conseiller M. Réjean Fournier appuyée par la conseillère M<sup>me</sup> France Rivet, il est résolu à l'unanimité des conseillers de refuser le PPCMOI (Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble) de M. Jean- François Vernier.

#### **2023-06-116 - CONTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DE LA NOUVELLE LONGUEUIL**

Sur la proposition du conseiller M Ghyslain Maheu, appuyée par le conseiller M. Réjean Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers d'offrir une contribution de 200.00\$ à la Société d'histoire et de généalogie de la Nouvelle Longueuil.

### **2023-06-117 – REMERCIEMENT POUR LA DISTRIBUTION D'ARBRES**

Le maire, M. Patrick Bousez, désire remercier toute l'équipe de Cobaver-VS ainsi que les élus pour la distribution d'arbres, qui s'est tenue le 20 mai 2023, ce fut un grand succès.

### **2023-06-118 – MANDAT FQM POUR LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT DU PROJET ARCHAMBAULT**

Sur la proposition du conseiller M. Ghyslain Maheu et appuyée par le conseiller M. Cédric Lecompte Laberge et résolu à l'unanimité par les conseillers, de mandater la FQM pour le règlement d'emprunt pour le projet Archambault.

### **2023-06-119 – RÉOLUTION POUR UN MONTANT DE 20 000.00\$ POUR LE PLAN PRÉLIMINAIRE DE LA CASERNE.**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Rivière-Beaudette a demandé qu'un plan préliminaire soit fait ultérieurement, il est proposé par le conseiller M. Cédric Lecompte Laberge et appuyée par le conseiller M. Réjean Fournier et il est résolu à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le montant de 20 000.00\$ pour le plan préliminaire.

### **2023-06-120 – RÉOLUTION POUR LA CONVERSION DU CHAUFFAGE AVEC FOURNAISE (MAZOUT) POUR UN CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE MULTIFONCTION**

Il est proposé par le conseiller M. Ghyslain Maheu appuyée par le conseiller M. Daniel Laflèche et résolu à l'unanimité de faire la conversion du chauffage avec fournaise au mazout pour un chauffage électrique par l'entreprise Plomberie et chauffage M-Tech pour un montant de 23 506.71\$ au centre communautaire multifonctions, situé au 829 rue Principale.

### **2023-06-121 – RÉOLUTION POUR LE REMPLACEMENT DES FENÊTRES DU CENTRE COMMUNAUTAIRE MULTIFONCTION**

Il est proposé par le conseiller M. Daniel Laflèche appuyée par le conseiller M. Ghyslain Maheu et résolu à l'unanimité de faire remplacer les fenêtres du centre communautaire multifonction, 829 rue Principale, par l'entreprise Vitrierie Leblanc au montant de 57 527.90\$.

### **2023-06-122 – RÉOLUTION POUR LE FINANCEMENT DE LA FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES**

**ATTENDU QUE** le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

**ATTENDU QUE** ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

**ATTENDU QU'**en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

**ATTENDU QUE** ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

**ATTENDU QUE** ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Rivière-Beaudette désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Rivière-Beaudette prévoit la formation d'un (1 pompier pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC Vaudreuil-Soulanges en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par le conseiller M. Cédric Lecompte Laberge et appuyé par la conseillère M<sup>me</sup> France Rivet et résolu à l'unanimité des conseillers de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC.

#### **2023-06-123 – INTÉGRATION DES OPÉRATIONS ET MANDATS DU COMITÉ PISTE CYCLABLE SOULANGES À LA SOCIÉTÉ DE GESTION PARC DU CANAL DE SOULANGES**

**ATTENDU QUE** la MRC de Vaudreuil Soulanges (MRC) souhaite valoriser le canal de Soulanges par ses investissements à la création d'un parc régional en vertu de la Loi sur les compétences municipales;

**ATTENDU QUE** la Société de gestion Parc du canal de Soulanges (Parc du canal de Soulanges) est désormais gestionnaire de l'ensemble des terrains du ministère des Transports du Québec (MTQ) le long du canal de Soulanges, suite à des ententes conclues en 2021 entre la MRC et le MTQ ainsi qu'entre la MRC et le Parc du canal de Soulanges;

**ATTENDU** l'expertise et l'historique du Comité piste cyclable Soulanges, que tous souhaitent reconnaître et conserver actives dans le projet du parc régional;

**ATTENDU** la permanence et l'expertise en matière d'infrastructures municipales de Villes et Municipalités siégeant sur le Comité d'administration du Parc du canal de Soulanges par l'entremise de leur direction générale respective;

**ATTENDU** l'intérêt d'optimiser la gouvernance et les opérations d'entretien et d'aménagement dans le parc régional;

Il est proposé par le conseiller M. Ghyslain Maheu appuyée par le conseiller M. Réjean Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers, de recommander à la MRC de Vaudreuil-Soulanges et à la structure organisationnelle du Parc du canal de Soulanges, le maintien des versements des quotes-parts municipales, avec l'obligation pour le Parc de maintenir un budget distinct pour l'infrastructure cyclable;

Il est également recommandé de proposer aux administrateurs de l'actuel organisme Comité Piste cyclable Soulanges de siéger à un comité permanent du Parc du canal de Soulanges.

**2023-06-124 – POURSUITE DE L'UTILISATION DES CLIGNOTANTS VERTS PAR LES POMPIERS**

Sur la proposition du conseiller M. Réjean Fournier et appuyée par le conseiller M. Cédric Lecompte Laberge il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les pompiers ayant reçu la formation requise à faire l'usage du clignotant vert, qui sera fourni par la municipalité et de payer la formation au coût d'environ 100.00\$ par pompier.

**2023-06-125 – EMBAUCHE DE M<sup>ME</sup> MARIE-CHRISTINE LAGANIÈRE AU POSTE DE POMPIÈRE À TEMPS PARTIEL**

Il est proposé par le conseiller M<sup>me</sup> France Rivet et appuyée par le conseiller M. Réjean Fournier d'embaucher M<sup>me</sup> Marie-Christine Laganière au poste de pompière à temps partiel pour notre service de sécurité incendie.

**2023-06-126 – EMBAUCHE DE M<sup>ME</sup> ISABELLE GONTHIER AU POSTE DE PREMIÈRE RÉPONDANTE**

Il est proposé par le conseiller M. Cédric Lecompte Laberge et appuyée par le conseiller M. Réjean Fournier d'embaucher M<sup>me</sup> Isabelle Gonthier au poste de première répondante pour notre service de sécurité incendie.

**2023-127 – VARIA**

**2023-06-128 – PÉRIODE DE QUESTIONS**

**2023-06- 129 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Sur la proposition du conseiller M. Ghyslain Maheu, appuyée par le conseiller M. Réjean Fournier, il est résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 20 h 05.

M<sup>me</sup> Natasha Pagé  
Directrice générale par intérim

M. Patrick Bousez  
Maire

Je, Patrick Bousez, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.